

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération	Allocation de	Rémunération	Allocation de
		(excluant charges sociales)	dépenses	(excluant charges sociales)	dépenses
Guy Lapointe	Maire	10 998	5 499	2 646	1 323
Robert Leclerc	Maire	2 343	1 172	601	300
Alain Joubert	Conseiller	4 103	2 052	70	35
Pierre Dufresne	Conseiller	586	293		
Kelly Huard	Conseiller	586	293		
Ghyslain Phaneuf	Conseiller	4 103	2 052		
Éric Jodoin	Conseiller	586	293		
Claude Larocque	Conseiller	4 689	2 345		
Barbara Beugger	Conseiller	4 689	2 345		
Mathieu Beaudry	Conseiller	4 689	2 345		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).